

### Concernant l'ouverture commerciale du VDSL sur Plachy-Buyon :



Pour y souscrire, contactez simplement votre opérateur Internet pour demander la migration de votre ligne en VDSL.

Attention, certaines box (modems) ne sont pas compatibles avec ce signal,

Chez Orange, elle doit être de couleur noire pour être compatible.

Chez SFR, vous devez avoir une NB6V au minimum (voir sur l'étiquette de la box, le « V » est pour VDSL) ou une petite noire (NB6VAC).

Si vous avez une NB4 ou une NB6 ça ne fonctionnera pas.

Chez Free, la Crystal (blanche) n'est pas compatible. Il faut une Freebox Mini 4k ou la Freebox Révolution.

### Inscription sur les listes électorales

Elles sont reçues en mairie pendant les heures d'ouverture jusqu'au 30 Décembre 2017



## AGENDA DES MANIFESTATIONS À VENIR

| Septembre  | Octobre   | Novembre  | Décembre   |
|--|---|---|--|
| ♦ 2 Septembre :<br>Forum des associations<br>de 10h à 12h à la salle<br>Omnisport                        | ♦ 1 Octobre :<br>Repas du club de<br>gym          | ♦ 11 Novembre :<br>Armistice 14/18              | ♦ 1 Décembre :<br>Téléthon   |
| ♦ 6 Septembre :<br>Inscription Tennis de 18h<br>à 20h à la salle des<br>associations                     | ♦ 7 Octobre :<br>Repas UNC                        | ♦ 19 Novembre :<br>Bourse aux jouets            | ♦ 5 Décembre :<br>UNC AFN  |
| ♦ 9 Septembre :<br>Voyage des jeunes   | ♦ 14 Octobre :<br>AG Esperanto                    | ♦ 24 Novembre :<br>Soirée du<br>Beaujolais BBCC | ♦ 10 Décembre :<br>Arbre de Noël   |
| ♦ 16 Septembre :<br>Journée du Patrimoine :<br>Exposition à l'église à<br>partir de 16h jusqu'à<br>18h30 | ♦ 22 Octobre :<br>Semi marathon de<br>l'Ecce Homo |   | ♦ 14 Décembre :<br>Noël amicale des<br>aînés                                 |
| ♦ 22 Septembre :<br>AG Tennis  | ♦ 30 Octobre :<br>Don du Sang                     |   | ♦ 16 Décembre :<br>Colis des aînés /<br>Concert de Noël -<br>Mélodie d'Antan |
| ♦ 23 Septembre :<br>Som' Propre  |   |   |  |

# PLACHY-BUYON



### Bulletin d'information du Conseil Municipal

Septembre 2017 n°24

Commune de Plachy Buyon  
2, rue du Cdt A. Dodart  
80160 Plachy Buyon  
Tél / Fax : 03.22.42.74.26:  
Messagerie :  
mairie.plachy@wanadoo.fr



*C'est la rentrée. J'espère et je souhaite que chacun ait pu bénéficier d'un repos ou de vacances méritées pour affronter les saisons prochaines.*

*Cependant, eu égard aux nombreuses doléances reçues en mairie et aux constatations effectuées personnellement, il me semble indispensable de rappeler plusieurs incivilités qui sont de nature à remettre en cause la tranquillité et la salubrité publiques.*

*La tranquillité dans le village implique le respect des règles fixées pour l'utilisation des machines bruyantes (tondeuses, tronçonneuse...), des horaires pour le respect du repos du voisinage (bruits et tapages nocturnes après 22h00 mais aussi diurnes, aboiements continus de chiens...), l'interdiction générale de procéder à des « feux de jardin » à l'intérieur du village au risque de provoquer l'intervention des pompiers contre sanction pécuniaire ou engageant la responsabilité civile ou pénale de l'auteur en cas de dommages ou blessures.*

*La salubrité repose aussi sur les obligations de chaque propriétaire de nettoyer les caniveaux, tondre les trottoirs devant leur propriété, ramasser les déjections canines de leur animal sur les espaces publics, élaguer les haies à l'aplomb du domaine public (trottoir, rue, impasse, venelle, chemin rural sur chaque limite parcellaire, avant, latérale ou arrière de leur propriété), maintenir dans le plus grand état de propreté possible les parcelles inoccupées nécessitant une mise en demeure du propriétaire avant l'exécution d'office des travaux aux frais de l'intéressé.*

*En outre, il est instamment demandé et rappelé aux résidants dont l'habitation est reliée à l'assainissement collectif de ne pas rejeter à l'égout les lingettes, serviettes périodiques et autre objets qui créent des dysfonctionnements importants et coûteux sur le réseau (pompes de relevage en particulier).*

*Enfin il est regrettable de déplorer le vol de nombreuses plantations sur les massifs, pots ou jardinières mis en place par la commune. Plusieurs panneaux de signalisation routière et deux candélabres d'éclairage public ont été endommagés, quelques décharges sauvages (chauffe-eau hors d'usage, porte de camion ...) ont été constatées nécessitant l'intervention du personnel communal. Plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie.*

*S'il est aisé d'en rejeter la responsabilité sur les passagers extérieurs, je compte sur le sens civique de chacun pour y remédier. C'est dans l'intérêt collectif et je vous en remercie par avance.*

L. NORMAND



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, Madame Sabrina LAADJAL remplace Madame Élodie DUHAMEL, recrutée en contrat d'accompagnement à l'emploi. Sa présence a permis de maintenir l'ouverture de la mairie :

- pendant la période des congés d'été ,
- pour le reste de l'année le mercredi après-midi et le samedi matin.

## Infos Pratiques

### Dennlys Parc :

La sortie aura lieu le samedi 9 Septembre avec un départ à 8h45 dans la cour de l'école de Plachy-Buyon le retour se fera à 20h00 dans la cour de l'école également .



Profitez en pour vous inscrire il reste encore des places !

(Tarif : seulement 11€50 par adultes et enfants -gratuit pour les moins de 1 an )

### Mr ENGUELEGUELE Stéphane, avocat au barreau d'Amiens,

assurera une permanence gratuite, chaque 3<sup>ème</sup> Samedi du mois à la mairie.

Cela débutera dès le samedi 16 Septembre 2017.

Pour prendre rendez vous, contactez votre mairie.



### Opération Som'Propre :

Comme l'an dernier, quelques Plachysois ont décidé de participer à l'évènement organisé par les centres Leclerc "Nettoyons la nature".

Cette année, ils envisagent le vendredi 22 septembre à 17h ou le samedi 23 septembre à 10h.

La date sera définie en fonction du nombre de participants.

Les volontaires sont les bienvenus !

Merci de contacter Véronique FARDOUX au 06.16.10.02.76



### Nouveauté du côté de l'aire de jeux :

Deux nouveaux jeux feront leur apparitions courant septembre :  
une « araignée géante » et un grand toboggan !

